

Image not found or type unknown



Droit concernant la paternite

Par **pouchol**, le **12/07/2008** à **19:24**

bonjourna ce jour mon amie ne veut plus me voir mais attend mon enfant enceinte de 4 mois quels sont mes droits.rnje voudrais etre sur de la paternite et je voudrais avoir la garde de l'enfant rncar elle est sans ressources vie chez son beau pere avec sa petit fille.rnje ne vais pas rester pres de chez elle je vais demenager dans un autre departement.rndonc que dois je faire pour que l'enfant porte mon nom.rnmerci de bien vouloir me repondre

Par **jeetendra**, le **13/07/2008** à **09:31**

bonjour, à la naissance de l'enfant reconnaissez le en allant à la mairie faire une déclaration de reconnaissance volontaire, par contre la pension alimentaire vous n'y échapperez peut être pas après la reconnaissance, cordialement